



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 juin 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 juin 2018

ASSAINISSEMENT – ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDES TRAVAUX NEUFS, D'ENTRETIEN COURANT, DE RACCORDEMENTS, DE REPARATIONS DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES POUR 2019-2020

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Anne BAUDOUIN à Sylvie DEBOEUF, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Marie-Chantal GARENNE à Yvonne VACKER, Agnès JARRY à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Florent SIMMONET, Guillaume JUIN à Yamina BOUDAHMANI, Rabah LAICHOIR à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD à Jean-Claude FRADIN, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Rose-Marie NIETO à Michel PAILLEY, René PACAULT à Michel PANIER, Stéphane PIERRON à Bruno JUGE, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Eric PERSAIS, Dominique SIX à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marc THEBAULT à Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBault, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Marc THEBAULT

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jacqueline LEFEBVRE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180625-C34-06-2018-DE
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2018

ASSAINISSEMENT – ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDES TRAVAUX NEUFS, D'ENTRETIEN COURANT, DE RACCORDEMENTS, DE REPARATIONS DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES POUR 2019-2020

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Pour faire face à la multiplicité des interventions qu'elle est amenée à conduire dans le cadre de travaux neufs ou d'entretien de ses réseaux et ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales entrant dans le champ de ses compétences, il est impératif pour la CAN de disposer d'entreprises spécialisées en organisant une seule procédure complète de mise en concurrence des fournisseurs potentiels.

Considérant la diversité et l'importance des prestations susceptibles d'être prescrites,

Considérant la réactivité nécessaire pour les interventions d'urgence et courantes,

Considérant la concurrence nécessaire pour certaines opérations récurrentes et/ou programmables,

Considérant la technicité nécessaire pour les opérations sans tranchée,

Considérant que l'EPCI n'est pas en mesure de connaître précisément à l'avance les quantités à commander,

Il est proposé de lancer une consultation pour 3 accords-cadres à bons de commande pour une durée de 2 ans, renouvelable 1 fois, à compter du 01 janvier 2019.

Ces marchés ont pour objet la réalisation de travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales.

La consultation sera ainsi décomposée en 3 lots tels que définis ci-après :

Lot n° 1 : Travaux neufs, d'entretien courant, de raccordements, de réparations des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales (montant ≤ 100 000 € H.T.)

Lot n° 2 : Travaux neufs, d'entretien courant, de raccordements, de réparations des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales (100 000 € H.T. < montant ≤ 500 000 € H.T.)

Lot n° 3 : Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sans ouverture de tranchées

L'émission des bons de commande est encadrée comme suit :

Ces marchés ne pourront être utilisés que dans les situations où

Lot 1 : montant ≤ 100 000 € H.T. (marché mono-attributaire)

Lot 2 : 100 000 € H.T. < montant ≤ 500 000 € H.T. (marché multi-attributaire à entreprises groupements d'entreprises)

Lot 3 : montant ≤ 100 000 € H.T. (marché mono-attributaire)

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180625-C34-06-2018-DE
travaux neufs et réparations des réseaux
Date de réception préfecture : 05/07/2018

En conséquence, à l'intérieur de ce périmètre, les titulaires bénéficient d'un droit à l'exclusivité et hors de ce périmètre une nouvelle consultation est rendue nécessaire.

Des exceptions sont prévues :

Lot 1 :

- Montant > 100 000 € H.T lorsque les travaux présentent un caractère d'urgence ne pouvant être réalisés dans un délai supérieur à 15 jours (continuité de service, risque sanitaire, etc...)
- Montant < 100 000 € H.T lorsque la création d'un groupement de commandes est rendue nécessaire avec un ou plusieurs autres maîtres d'ouvrage

Lot 2 :

- Montant < 500 000 € H.T lorsque la création d'un groupement de commandes est rendue nécessaire avec un ou plusieurs autres maîtres d'ouvrage

Lot 3 :

- Montant > 100 000 € H.T lorsque les travaux présentent un caractère d'urgence ne pouvant être réalisés dans un délai supérieur à 15 jours (continuité de service, risque sanitaire, etc...)

Ces marchés sont passés sans montant maximum :

N° de lot	Désignation des lots	Besoins annuels estimés € HT
1	Travaux neufs, d'entretien courant, de raccordements, de réparations des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales (montant ≤ 100 000 € H.T.)	2 500 000 €
2	Travaux neufs, d'entretien courant, de raccordements, de réparations des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales (100 000 € H.T. < montant ≤ 500 000 € H.T.)	2 000 000 €
3	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sans ouverture de tranchées	350 000 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le lancement de la consultation,
- Autoriser la signature des marchés à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué
Accusé de réception en préfecture
N° 25-C34-06-2018-DE
Date de télétransmission : 05/07/2018
Date de réception préfecture : 05/07/2018